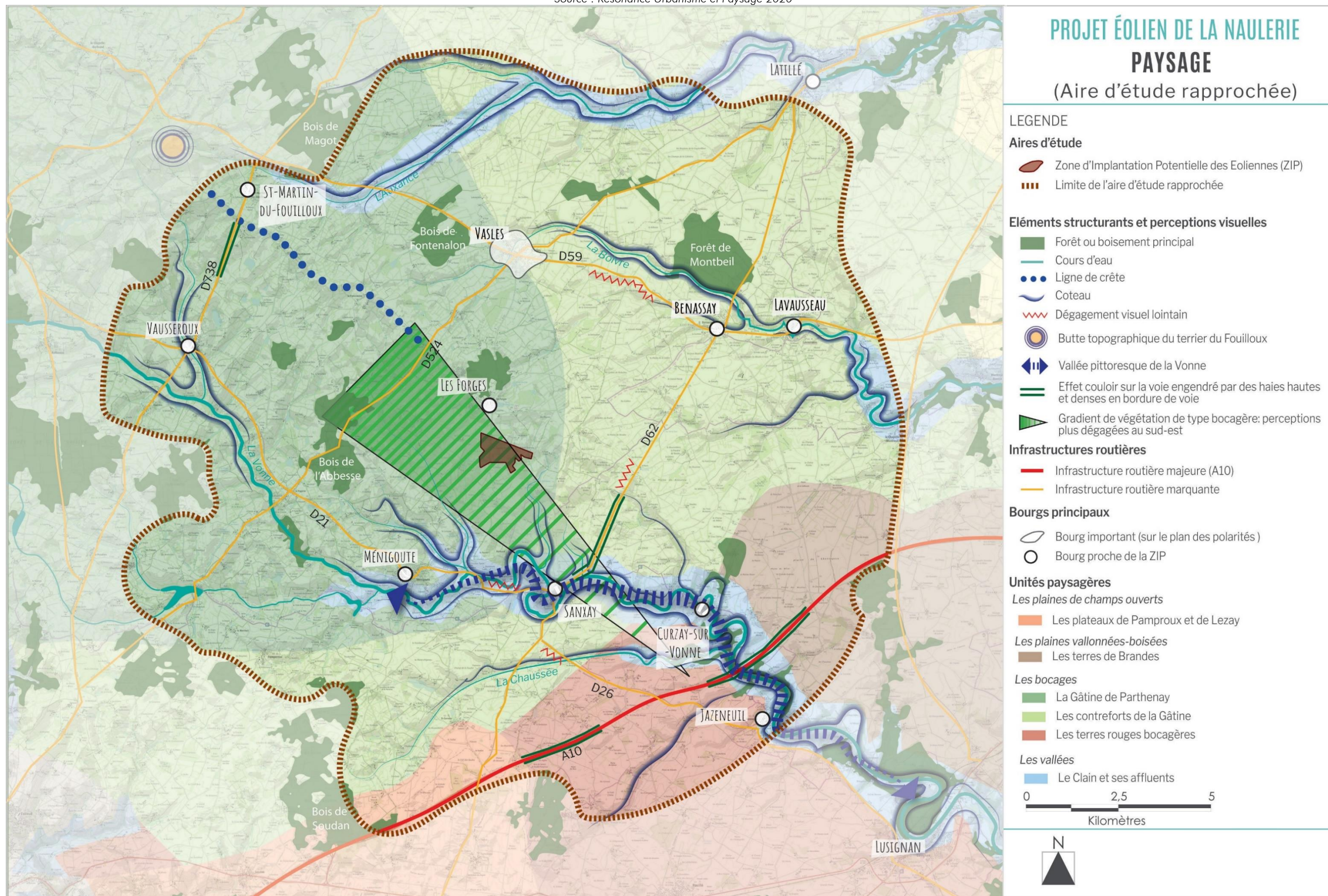


Illustration 120 : Contexte paysager de l'aire d'étude rapprochée

Source : Résonance Urbanisme et Paysage 2020



3.2. Des bourgs implantés préférentiellement sur les cours d'eau

Le bâti de l'aire rapprochée a suivi les cours d'eau principaux : ceux de la Vonne et de la Boivre. La plupart des bourgs sont situés en fond de vallée ou sur un coteau, avec des vues dirigées sur le fond de vallée. Ainsi, les bourgs de Jazeneuil, Benassay, Lavausseau, Curzay-sur-Vonne et Vausseroux sont très peu, voir même pas du tout sensibles au projet depuis le coeur de bourg. Les sorties de bourg, sur le replat du coteau, peuvent être légèrement sensibles, mais le réseau de haie devrait contribuer fortement à diminuer la visibilité du projet.

Saint-Martin du Fouilloux n'est pas non plus sensible au projet vu la maille bocagère dense dans lequel il est inséré.

Le bourg de Vasles, le plus important de ce secteur en termes de polarité et de nombre d'habitants, ne possède pas de vue sur le site d'implantation depuis le bourg. En revanche, il existe une covisibilité depuis le nord du bourg.

Les sensibilités les plus importantes concernent les bourgs qui sont situés à proximité immédiate : Les Forges, Ménigoute et Sanxay. Pour les Forges, c'est la sortie sud du bourg qui possède une grande sensibilité au projet, étant donné la grande proximité du site d'implantation. Pour Ménigoute, une covisibilité avec le site d'implantation existe depuis la D58 au sud du bourg. Les sorties nord comportent également des ouvertures visuelles en raison de la position perchée du bourg. À Sanxay, le site d'implantation est visible depuis le front bâti et le pont qui traverse la Vonne.



Le front bâti de Jazeneuil avec son église, sur la Vonne
Source : Résonance Urbanisme et Paysage 2020



Ruelles étroites et maison ancienne dans le centre bourg de Jazeneuil
Source : Résonance Urbanisme et Paysage 2020

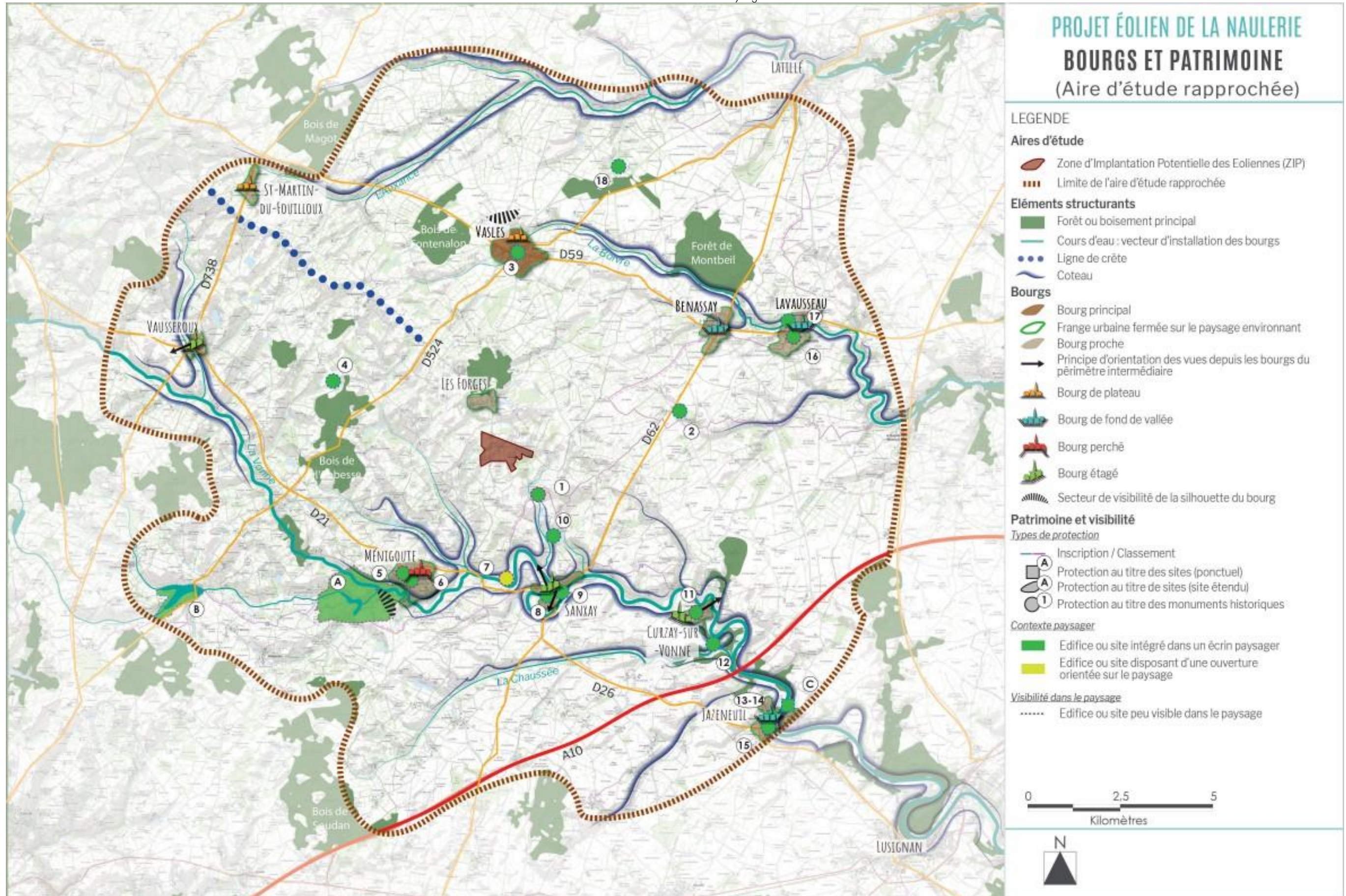


Vue sur le bourg de Vasles depuis la D321. Covisibilité avec le site d'implantation. (Source Google Street View)
Source : Résonance Urbanisme et Paysage 2020



Ouverture visuelle sur le projet depuis la D21 en sortie nord-est de Ménigoute
Source : Résonance Urbanisme et Paysage 2020

Illustration 121 : Bourgs et patrimoine recensés dans l'aire d'étude rapprochée
 Source : Résonance Urbanisme et Paysage 2020



3.3. Patrimoine protégé

L'aire rapprochée comptabilise 18 édifices et 3 sites protégés. Ils sont en très grande majorité situés dans des écrans paysagers, où la végétation et notamment les haies limitent rapidement les vues, ou bien aux coeurs de bourgs dont les perspectives sont fermées.

Beaucoup d'édifices sont du petit patrimoine urbain, comme des maisons (MH 3, 8, 14, 17) des commanderies (MH 16) qui sont encerclées par du bâti et ne sont donc pas sensibles au projet. Les églises (MH 2, 9, 11, 13) sont peu visibles du fait de leur insertion en centre-bourg et de leur hauteur modeste. Ainsi, seules les églises de Nesdes et de Curzay-sur-Vonne sont en covisibilité avec le projet, qui demeure néanmoins partiellement masqué par la végétation. Les sensibilités sont donc nulles ou faibles. Plusieurs châteaux ou logis (MH 1, 4, 10, 12, 15, 18) sont situés dans la campagne à l'écart des bourgs. Les haies et bosquets abondamment présents dans leurs environs, souvent en limite de domaine, contribuent largement à diminuer les sensibilités, notamment depuis les édifices situés les plus loin. Le château de Marçonnay (MH 1) possède une sensibilité forte au projet, malgré ce contexte plutôt fermé, du fait de sa grande proximité au projet (environ 1 km). Les ruines gallo-romaines d'Herbord, dont l'attrait touristique renforce l'enjeu qui lui est inhérent, est le seul édifice à l'ouverture orientée vers le projet, du fait de la configuration en hémicycle. La sensibilité est donc très forte.

Les sites A, B et C sont peu visibles dans le paysage. Des visibilitées sont possibles depuis les bordures des sites surfaciques (A et B), sur les routes. Mais les sensibilités restent faibles ou très faibles en raison de l'importance prise par le végétal.



Eglise Saint-Martin (11) à Curzay-sur-Vonne
Source : Résonance Urbanisme et Paysage 2020



Domaine de Curzay (12) dans un écran végétal
Source : Résonance Urbanisme et Paysage 2020



Château de La Sayette (17)
Source : Résonance Urbanisme et Paysage 2020

Le tableau ci-après présente une analyse de la sensibilité de chacun des éléments du patrimoine présent dans l'aire d'étude rapprochée.

Désignation des éléments protégés						Analyse du patrimoine			Vue en direction de la ZIP depuis l'édifice (ou de la zone protégée) ou un point de mise en scène de l'édifice	Sensibilités
Repère	Nom	Statut	Commune	Distance approximative du patrimoine vis-à-vis de la ZIP (km)	Aire d'étude concernée	Place dans paysage	Visibilité dans le paysage	Enjeu		covisibilité possible avec le projet depuis un point de vue significatif de l'aire d'étude éloignée ?
1	Château de Marconnay	Classé	Sanxay	0,8	immédiate rapprochée éloignée	Dans écrin paysager	Peu visible	Enjeu moyen (restaurant, visites)	Vue depuis les étages du château et depuis les parties dégagées du domaine	Sensibilité forte
2	Eglise de Nesde	Inscrit	Benassay	4	immédiate rapprochée éloignée	Dans écrin paysager	Peu visible	Enjeu très faible	Covisibilité sur les abords depuis la rue de l'ancienne école	Sensibilité faible ou peu marquante
3	Maison, ancien hôtel des abbesses de Sainte-Croix	Inscrit	Vasles	5,2	immédiate rapprochée éloignée	Dans écrin paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
4	Logis du 17e siècle	Inscrit	Vasles	4,23	immédiate rapprochée éloignée	Dans écrin paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	Vue éventuelle depuis les abords sur le chemin d'accès	Sensibilité faible ou peu marquante
5	Chapelle des Hospices dite de l'Aumonerie ou Chapelle Jean-Boucard	Classé	Ménigoute	3,38	immédiate rapprochée éloignée	Dans écrin bâti	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
6	Croix hosannière	Classé	Ménigoute	3,49	immédiate rapprochée éloignée	Dans écrin bâti	Peu visible	Enjeu très faible	-	Sensibilité nulle
7	Ruines gallo-romaines d'Herbord	Classé	Sanxay	3,24	immédiate rapprochée éloignée	Ouverture orientée	Peu visible	Enjeu fort (édifice touristique)	Vue sur le projet depuis les gradins de l'amphithéâtre et depuis le parking	Sensibilité forte
8	Maisons	Inscrit	Sanxay	3,44	immédiate rapprochée éloignée	Dans écrin bâti	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
9	Eglise	Inscrit	Sanxay	3,8	immédiate rapprochée éloignée	Dans écrin bâti	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
10	Château de la Coincardière	Inscrit	Sanxay	2	immédiate rapprochée éloignée	Dans écrin paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	Vue depuis les abords nord de la propriété	Sensibilité modérée
11	Eglise Saint-Martin	Classé	Curzay-sur-Vonne	6	rapprochée éloignée	Dans écrin bâti	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	Covisibilité depuis le bourg sur la route de Rouillé	Sensibilité faible ou peu marquante
12	Domaine de Curzay	Inscrit	Curzay-sur-Vonne	7,5	rapprochée éloignée	Dans écrin bâti	Peu visible	Enjeu moyen (hotel)	-	Sensibilité nulle
13	Eglise Saint-Jean-Baptiste	Classé	Jazeneuil	9,5	rapprochée éloignée	Dans écrin bâti	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle

3.4. Tourisme en pays mélusin

Les enjeux touristiques les plus importants sont regroupés sur la vallée de la Vonne, entre Lusignan et Sanxay. Lusignan est la ville la plus touristique du territoire, avec son centre historique et les vestiges du château. Les abords du château et ceux de l'église, en rebord du Cirque de la Vonne, sont aménagés en belvédères remarquables, orientés vers le nord, en direction du site d'implantation. Celui-ci est probablement visible, mais les sensibilités sont faibles étant donné le couvert boisé sur le coteau d'en face, et l'éloignement d'environ 15km du projet.

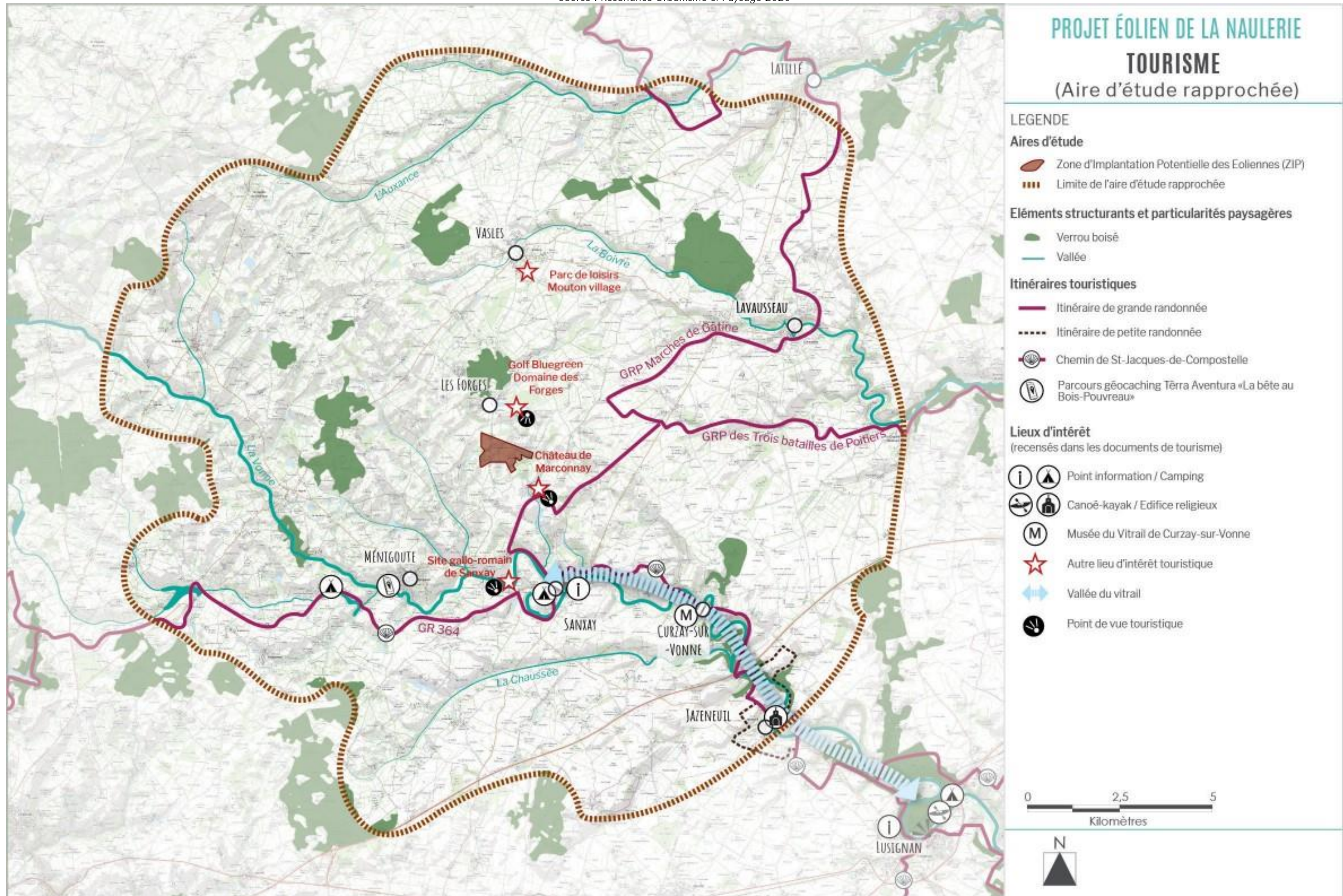
Les attractions touristiques situées dans les bourgs de Jazeneuil et Curzay-sur-Vonne, en fond de vallée de la Vonne ne sont pas sensibles au projet vu les masques topographiques et bâtis. En revanche certaines portions en sommet de coteau du GR 364 possèdent vraisemblablement des vues sensibles ponctuelles en direction du site d'implantation. Le site gallo-romain de Sanxay représente un fort enjeu touristique. L'attractivité du site et sa proximité avec le projet conduisent à une forte sensibilité au projet, la ZIP étant visible depuis l'amphithéâtre.

Les tumulus de Bougon, autre lieu touristique et patrimonial fort du territoire, sont situés dans un épais écrin végétal qui exclut toute sensibilité envers le projet, malgré un fort enjeu.

Enfin, le Golf bluegreen du domaine des Forges est situé à proximité immédiate de la ZIP. De ce fait, de nombreuses vues en direction de cette dernière sont permises. La topographie et les continuités végétales permettent de limiter les sensibilités, qui varient de très faibles à fortes, en fonction du positionnement sur le site.

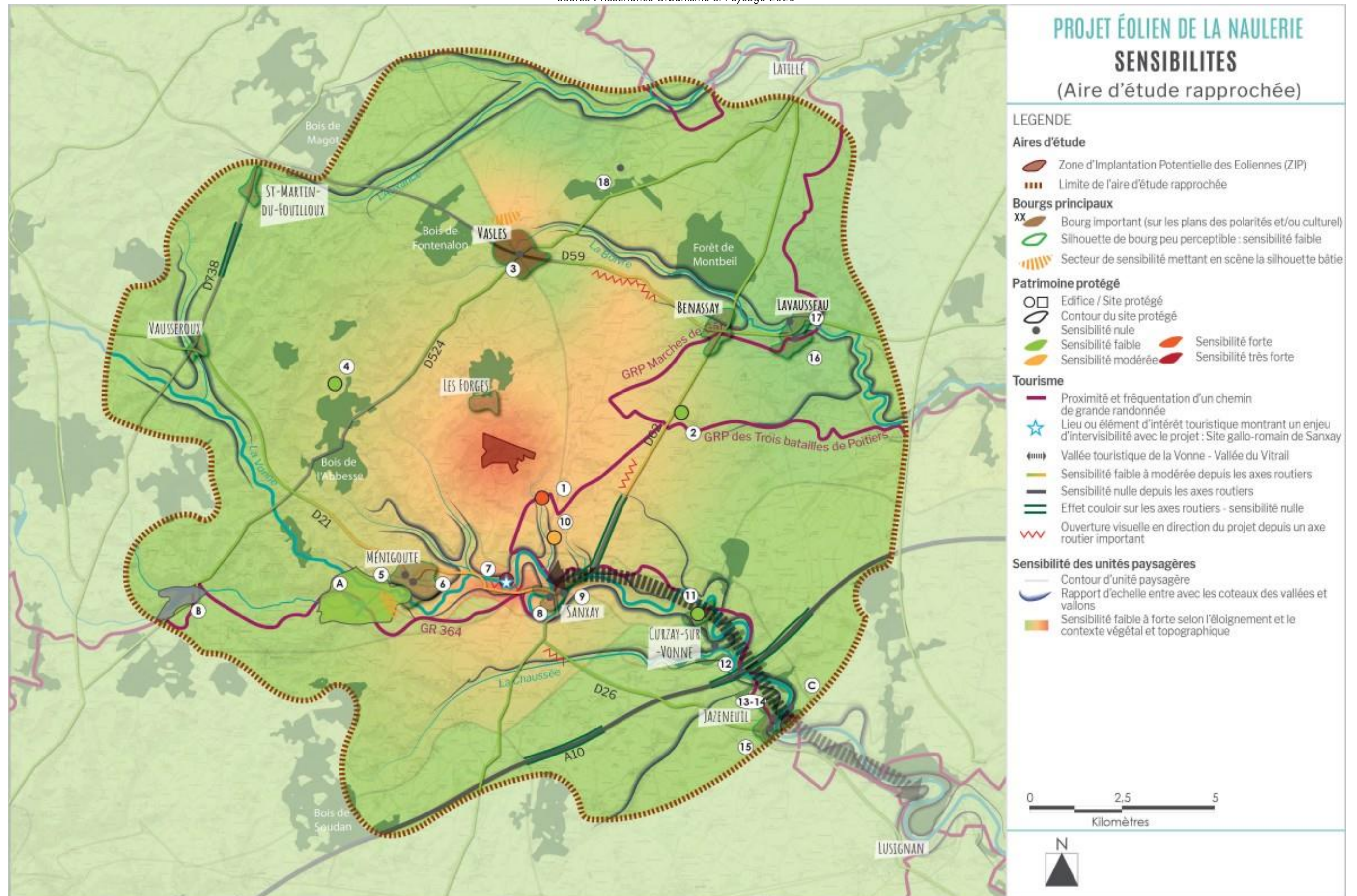
Toutefois, plusieurs études, dont une réalisée en 2003 dans le Languedoc-Roussillon, ont démontré que l'implantation d'éoliennes à proximité d'un site touristique a un impact faible sur la fréquentation de ce même lieu (Impact potentiel des éoliennes sur le tourisme en Languedoc-Roussillon, Conseil régional, CSA (2003)).

Illustration 122 : Contexte touristique dans l'aire d'étude rapprochée
 Source : Résonance Urbanisme et Paysage 2020



3.5. Synthèse des sensibilités à l'échelle rapprochée

Illustration 123 : Sensibilités de l'aire d'étude rapprochée
 Source : Résonance Urbanisme et Paysage 2020



4. Analyse paysagère de l'aire d'étude immédiate

4.1. Paysage

Le paysage de l'aire d'étude immédiate présente un cloisonnement visuel assez important, mais n'interdisant pas les ouvertures en direction du site d'étude. Ainsi, malgré la présence d'un bocage, les secteurs proches présentent les sensibilités visuelles les plus fortes liées aux effets de comparaison des échelles. Le territoire ne présentant que peu d'axes routiers proches du site, les sensibilités visuelles sont limitées aux séquences les plus ouvertes, notamment sur la D3, la D99 et la D62. Sur le reste du territoire, la densité du maillage bocager limitera les possibilités de perception du projet. Enfin, au Sud, la vallée de la Vonne présente des sensibilités depuis les points hauts et les fonds de vallées orientés vers le projet, notamment à proximité de Sanxay.



Vallée de la Vonne depuis la D3 entre Sanxay et Ménigoute

Source : Résonance Urbanisme et Paysage 2020



Relief collinaire, plans d'eau et maillage bocager composent le paysage immédiat

Source : Résonance Urbanisme et Paysage 2020



Évolution de la perception selon la structure des accotements plantés sur talus (haie multistratée, haie taillée haute et basse)

Source : Résonance Urbanisme et Paysage 2020

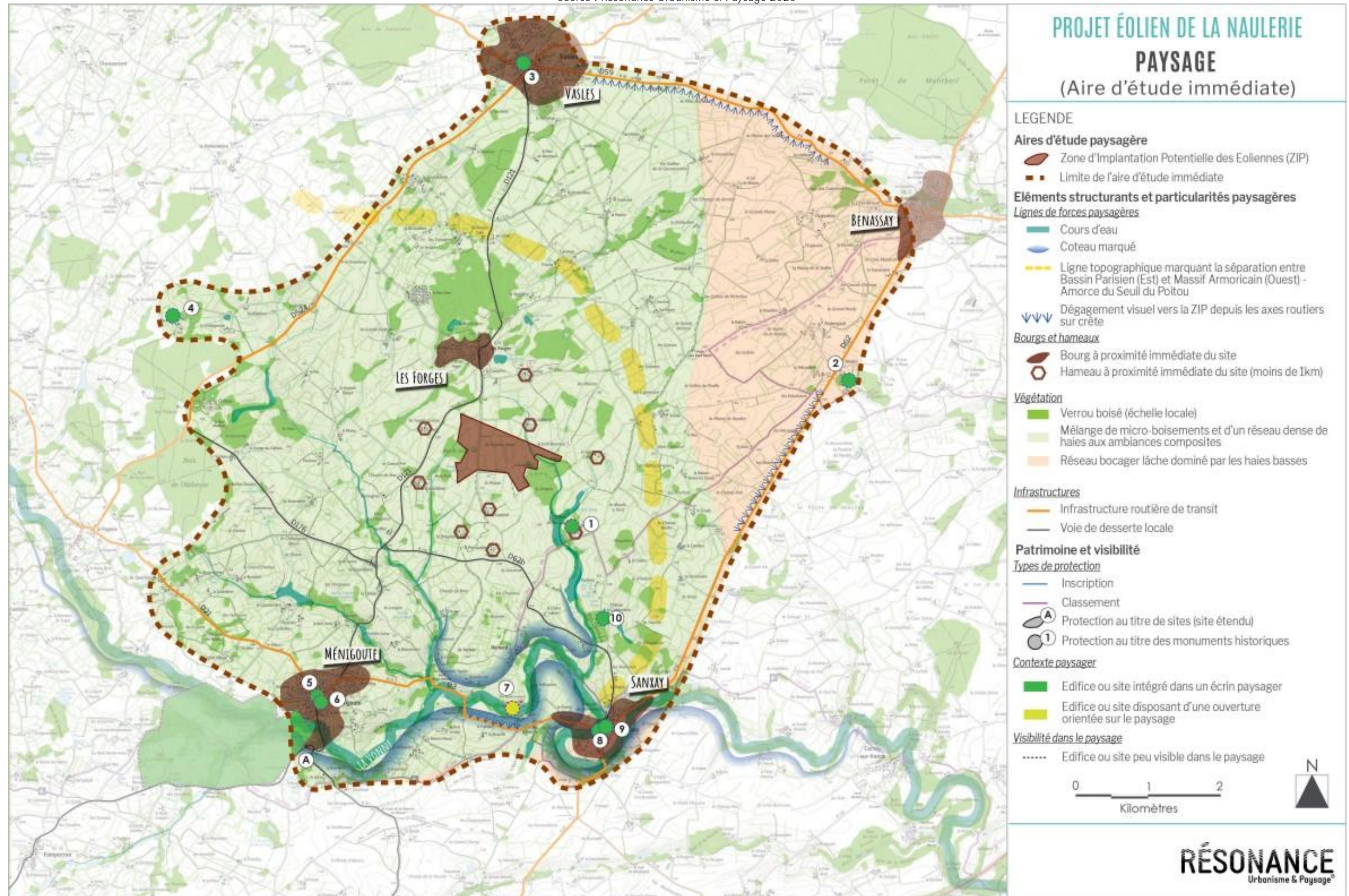


Perception des grands bâtiments agricoles au sein d'un bocage plus lâche

Source : Résonance Urbanisme et Paysage 2020

Illustration 124 : Contexte paysager dans l'aire d'étude immédiate

Source : Résonance Urbanisme et Paysage 2020



4.2. Un patrimoine concentré autour de la Vonne

Le château de Marçonnay (MH1) est situé à moins de 1 km de la zone d'implantation. Malgré les haies et bosquets qui clôturent le domaine, les étages du château ainsi que les espaces extérieurs plus dégagés possèdent certainement des vues sur le projet en raison de la grande proximité avec celui-ci. Etant donné qu'il s'agit d'un lieu de fréquentation restaurant et visites du domaine, la sensibilité est forte.

L'église du hameau de Nesde (MH2) est peu visible et située dans un contexte partiellement fermé. Néanmoins, il existe une covisibilité avec le site d'implantation depuis la rue de l'ancienne école. La confidentialité du point de vue et le faible enjeu relatif à l'édifice expliquent néanmoins une sensibilité relativement faible.

Les édifices 3, 5, 6, 8 et 9 sont tous insérés dans un écrin bâti qui empêche les vues vers l'extérieur du bourg et le site d'implantation. Leurs sensibilités sont nulles.

Le logis du 17^e siècle à Vasles (MH4) et le château de la Coincardière à Sanxay (MH10) possèdent des vues en direction du site d'implantation depuis leurs abords, sur les chemins d'accès. La sensibilité du logis est faible, étant donné la présence toujours importante du végétal qui masque partiellement la ZIP. La sensibilité de la Coincardière est plus modérée étant donné que l'édifice est plus proche du projet.

Les ruines gallo-romaines d'Herbord (MH7) comprennent les vestiges de thermes, d'un théâtre et d'une enceinte. Ce site est ouvert et aménagé pour l'accueil du public. La zone d'implantation est visible depuis le parking, ainsi que depuis l'amphithéâtre qui est orienté dans l'axe du projet. La sensibilité de ce site est donc très forte, étant donné sa situation dans l'aire immédiate, son orientation en direction du projet, et son intérêt touristique.

Le site A, où l'on trouve un chaos granitique n'est pas très visible et repérable en tant que tel. L'enjeu qui lui est associé est donc très faible. Le projet est visible depuis la D58 en frange sud du site, mais partiellement masqué par la végétation. La sensibilité du site est faible.



Château de Marçonnay (MH1) situé dans un écrin végétal, mais proche de la ZIP
Source : Résonance Urbanisme et Paysage 2020



Eglise de Nesde (2) à l'architecture compacte
Source : Résonance Urbanisme et Paysage 2020



Théâtre gallo-romain du site de Sanxay (7)
Source : Résonance Urbanisme et Paysage 2020



Temple gallo-romain du site de Sanxay (7)
Source : Résonance Urbanisme et Paysage 2020



Site des chaos granitiques (A), à hauteur du plan d'eau
Source : Résonance Urbanisme et Paysage 2020

Le tableau ci-après présente une analyse de la sensibilité de chacun des éléments du patrimoine présent dans l'aire d'étude immédiate.

Repère	Désignation des éléments protégés					Analyse du patrimoine			Vue en direction de la ZIP depuis l'édifice (ou de la zone protégée) ou un point de mise en scène de l'édifice	Sensibilités
	Nom	Statut	Commune	Distance approximative du patrimoine vis-à-vis de la ZIP (km)	Aire d'étude concernée	Place dans paysage	Visibilité dans le paysage	Enjeu		covisibilité possible avec le projet depuis un point de vue significatif de l'aire d'étude éloignée ?
1	Château de Marconnay	Classé	Sanxay	0,8	immédiate rapprochée éloignée	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu moyen (restaurant, visites)	Vue depuis les étages du château et depuis les parties dégagées du domaine	Sensibilité forte
2	Eglise de Nesde	Inscrit	Benassay	4	immédiate rapprochée éloignée	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu très faible	Covisibilité sur les abords depuis la rue de l'ancienne école	Sensibilité faible ou peu marquante
3	Maison, ancien hôtel des abbesses de Sainte-Croix	Inscrit	Vasles	5,2	immédiate rapprochée éloignée	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
4	Logis du 17e siècle	Inscrit	Vasles	4,23	immédiate rapprochée éloignée	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	Vue éventuelle depuis les abords sur le chemin d'accès	Sensibilité faible ou peu marquante
5	Chapelle des Hospices dite de l'Aumonerie ou Chapelle Jean- Boucard	Classé	Ménigoute	3,38	immédiate rapprochée éloignée	Dans écran bâti	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
6	Croix hosannière	Classé	Ménigoute	3,49	immédiate rapprochée éloignée	Dans écran bâti	Peu visible	Enjeu très faible	-	Sensibilité nulle
7	Ruines gallo-romaines d'Herbord	Classé	Sanxay	3,24	immédiate rapprochée éloignée	Ouverture orientée	Peu visible	Enjeu fort (édifice touristique)	Vue sur le projet depuis les gradins de l'amphithéâtre et depuis le parking	Sensibilité très forte
8	Maisons	Inscrit	Sanxay	3,44	immédiate rapprochée éloignée	Dans écran bâti	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
9	Eglise	Inscrit	Sanxay	3,8	immédiate rapprochée éloignée	Dans écran bâti	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
10	Château de la Coincardière	Inscrit	Sanxay	2	immédiate rapprochée éloignée	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	Vue depuis les abords Nord de la propriété	Sensibilité modérée
A	Chaos granitique de Gâtine Poitevine	Inscrit/Classé	Ménigoute	5	immédiate rapprochée éloignée	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu très faible	Visibilité depuis la D58 en bordure Sud du site	Sensibilité faible ou peu marquante

4.3. Un bâti discret dans le paysage

À l'échelle de l'aire d'étude immédiate, les sensibilités se concentrent sur les secteurs proches du projet, et notamment le bourg de Forges, situé à moins de 2 km de la ZIP. Depuis ce dernier, si le contexte est globalement fermé, une sensibilité visuelle depuis le coeur du bourg et la sortie Sud est identifiée. Le complexe dédié au golf présente également une certaine sensibilité visuelle.

Vasles, au Nord-Ouest de l'aire d'étude, présente une sensibilité relativement limitée qui se situe au Nord, sur les axes (D121 et D321) mettant en scène la silhouette bâtie et notamment l'église. Depuis le coeur du bourg, aucune sensibilité visuelle n'est relevée.

Benassay, au Nord-Est, ne présente pas de réelle sensibilité visuelle compte tenu de sa situation en bordure de vallée boisée.

Le bourg de Sanxay, situé sur un promontoire naturel, présente une sensibilité visuelle depuis sa frange bâtie Ouest et depuis sa sortie Ouest. Le coeur du bourg ne présente pas, quant à lui, de sensibilité au projet.

Enfin, le bourg de Ménigoute, du fait de son organisation bâtie, ouvre des cônes de vue en direction du projet, et ce, depuis le coeur du bourg. Ainsi, une sensibilité visuelle est identifiée depuis ces axes mettant en scène le paysage environnant. En prenant du recul sur le bourg, notamment depuis la D58, un point de mise en covisibilité potentielle est identifié justifiant une sensibilité.



Arrivée sur Les Forges par l'entrée nord-ouest
Source : Résonance Urbanisme et Paysage 2020



Bourg de Benassay traversé par la vallée boisée, en arrière-plan
Source : Résonance Urbanisme et Paysage 2020

4.4. Hameaux ruraux

Parmi l'ensemble des hameaux situés à moins de 1 km de la ZIP du projet, quatre d'entre eux présentent les sensibilités les plus fortes du fait de leur ouverture visuelle en direction de la ZIP, à savoir :

- Les Touches Cochins ;
- La Baubertière ;
- Saint-Laurent ;
- La Perraudière



La Perraudière
Source : Résonance Urbanisme et Paysage 2020



Les Touches Cochins
Source : Résonance Urbanisme et Paysage 2020



La Baubertière
Source : Résonance Urbanisme et Paysage 2020



Saint-Laurent
Source : Résonance Urbanisme et Paysage 2020

Illustration 125 : Bâti dans l'aire d'étude immédiate

Source : Résonance Urbanisme et Paysage 2020

